

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 102 (1966)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

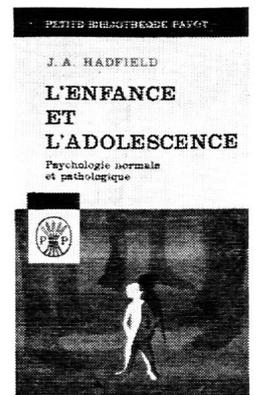
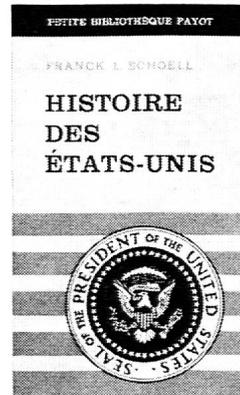
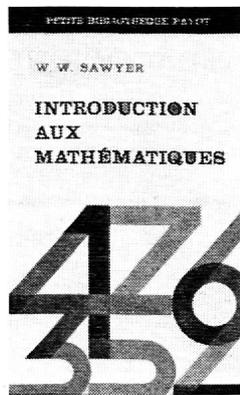
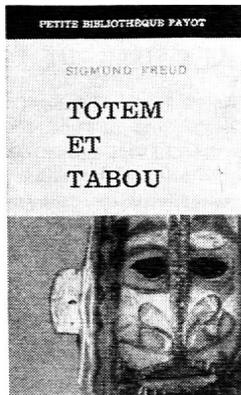
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



*Le bon vieux boulier deviendra-t-il objet de musée ?
Voir en page 367 l'article de B. Beauverd sur la méthode
Cuisenaire au Canada.*

petite bibliothèque



En format de poche et à des prix très abordables, la **Petite Bibliothèque Payot** met à votre disposition près de 100 textes de valeur dans les domaines les plus divers : **Histoire - Sciences - Musique - Sociologie - Economie - Politique - Psychologie - Médecine - Philosophie**, etc.

Extrait du catalogue : Albert Schweitzer : **Les grands penseurs de l'Inde**, Fr. 3.60 J. Hatzfeld : **Histoire de la Grèce ancienne**, Fr. 6.— Dr A. Adler : **L'enfant difficile**, Fr. 3.60 J. Dorst : **Les migrations des oiseaux**, Fr. 6.— J.-A. Schumpeter : **Capitalisme, socialisme et démocratie**, Fr. 7.20 P. Nettl : **Mozart**, Fr. 3.60

Librairie **PRIOR** Cité 9 - Tél. 25 63 70
GENÈVE



achète
vend
échange

tous les livres neufs et d'occasion et tous les livres d'école

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1400 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Elle assure : les frais médicaux et pharmaceutiques ; une indemnité spéciale pour séjour en clinique ; une indemnité journalière différée payable pendant 720 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, 1012 LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

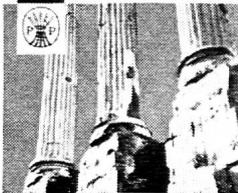
payot



PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

MAX LE ROY

INITIATION A
L'ARCHÉOLOGIE
ROMAINE



PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

BERTRAND RUSSELL

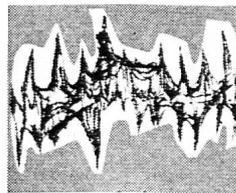
PROBLÈMES
DE
PHILOSOPHIE



PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

GEORGES OLIVIER

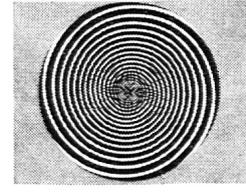
L'ÉVOLUTION
ET
L'HOMME



PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT

DR L. CHERTOS

L'HYPNOSE



M. L. Chassin : **La conquête de la Chine par Mao Tsé-Toung**, Fr. 3.60 M. Le Roy : **Initiation à l'archéologie romaine**, Fr. 4.80 S. Freud : **Essais de psychanalyse**, Fr. 4.80 G. Gamow : **La gravitation**, Fr. 3.60 H. Bloch et A. Niederhoffer : **Les bandes d'adolescents**, Fr. 4.80 P.-H. Simon : **L'homme en procès** (Malraux, Sartre,

Camus, Saint-Exupéry), Fr. 3.60 M. W. Duyzings : **La mafia**, Fr. 4.80 M. Balint : **Le médecin, son malade et la maladie**, Fr. 7.20

Demandez à votre libraire le catalogue complet de la collection. **Editions Payot, Paris-Lausanne.**

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND des

Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches 22

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant DSR, place de la Gare

RENENS Restaurant DSR, place de la Gare 7

Est-il plaisir d'un intérêt plus captivant que la **PHOTO** d'amateur ?

Des conseils qui font autorité et des appareils de qualité chez votre **SPECIALISTE**

R. Schnell & Cie

Place St-François 4, Lausanne

**PHOTO
PROJECTION
CINÉ**

Konstruvit

ne sèche pas dans son tube



Nouveau

**la colle
pour chacun**

Tube muni de la fermeture spéciale tenant lieu à la fois de spatule et de dispositif pour suspendre

Tubes à frs 1.25 et 2.25, en vente partout

vaud

Congrès SPR

On peut se procurer des exemplaires supplémentaires du rapport élaboré à l'occasion du Congrès de Montreux auprès du président de la SPR, M. Armand Veillon, rue du Lac 6, 1815 Clarens. Prix : Fr. 4.— l'exemplaire.

Rappel : Nombres en couleurs

Vendredi 10 juin, de 16 h. 30 à 18 h. 30 au Collège de Floréal à Lausanne.

Guilde de travail — Pédagogie Freinet Cours Ecole moderne, juin 1966

Jeudi 2 juin : 17 h., classe manuel, Collège de Floréal, Lausanne. «Les enquêtes par les moyens audio-visuels».

Jeudi 24 juin : 17 h., classe Yersin, Collège de la Colline, av. Davel, Lausanne. Séance terminale du cours EM.

Questions pratiques des participants.

Invitation aux collègues.

Le comité.

Réforme de structure de l'Ecole vaudoise (X)

3. — Formation des maîtres

3.1 Maîtres de la division pratique

(Extrait du rapport de la commission SPV.)

La formation des maîtres de la division pratique pose des problèmes difficiles et délicats. Sans un corps enseignant de première valeur, certains projets sont voués à l'échec. Jamais le pays dans son ensemble n'acceptera les investissements financiers énormes, nécessités par la réforme, si le succès n'est pas assuré par la valeur des maîtres.

La commission sépare le problème en deux parties nettement distinctes :

- a) les solutions pendant l'époque de transition,
- b) la formation des maîtres de la division pratique dans le cadre futur des nouvelles structures de l'Ecole vaudoise.

- a) Les solutions pendant l'époque de transition peuvent recevoir une application immédiate, compte tenu du temps de réalisation.

La commission propose :

- La création d'un brevet pour les maîtres de stage : cette solution aurait pour effet de fixer, dans l'enseignement du premier degré et de la division pratique, des enseignants de valeur, en leur offrant tout de suite une valorisation de leur fonction.
- L'organisation de stages d'études en Allemagne pour les maîtres chargés de l'enseignement de l'allemand dans l'option commerciale de la division pratique.
- L'organisation de séminaires pour l'étude de toute question relative à la nouvelle structure.
- L'organisation de cours de perfectionnement pour la direction des classes à options.
- La création d'un institut pédagogique transitoire chargé de la formation des futurs maîtres provenant des gymnases (classes dites actuellement « rapides »).

- b) Dans le cadre des nouvelles structures, la commission souhaite la filière suivante, différente de la filière prévue par le rapport officiel relatif à la nouvelle Ecole vaudoise :

- sections gymnasiales,
- gymnases avec bachots permettant l'entrée à l'Université,
- institut pédagogique, délivrant, au bout de deux ans, le brevet pour l'enseignement primaire.

Les porteurs de brevet pourraient enseigner dans le premier degré, dans le cycle d'orientation et dans le premier cycle de la division pratique.

Après un certain temps d'enseignement, les maîtres pourraient préparer un brevet spécial :

- travaux manuels, gymnastique, dessin, chant, allemand, enseignement ménager,
- brevet pour l'enseignement dans les classes de développement,
- brevet pour l'enseignement dans l'une des 3 options, pratique, technique ou commerciale,
- brevet de maître de stage.

La direction des classes du deuxième cycle serait réservée aux maîtres porteurs d'un brevet pour l'enseignement dans une option.

Il reste entendu que certains maîtres spéciaux (dessin, couture, etc.) peuvent avoir reçu une autre formation d'égale valeur.

Il est clair que ces exigences nouvelles et relativement sévères devront s'accompagner d'une revalorisation financière de la fonction enseignante.

Les propositions faites sous lettres a) et b) entraînent les remarques suivantes :

1. La formation des maîtres doit être, à notre époque de mutations rapides, **permanente et continue**.

3.2 Maîtres de la division pratique

(Extraits du rapport de la commission mixte SVMS-SPV.)

Si le but du travail des maîtres est l'élévation permanente du niveau culturel du pays, **la formation et le perfectionnement** des maîtres est la clé de voûte de tout l'édifice.

L'adaptation des structures scolaires est vouée à l'échec sans une **revalorisation** de la fonction enseignante, qui seule permet de lutter contre la pénurie de maîtres.

La formation des maîtres doit être **permanente et continue**, conditions indispensables au corps enseignant pour s'adapter aux nouvelles exigences de son métier ; elle comprend aussi bien l'expérimentation pédagogique que les recherches personnelles dans les disciplines enseignées et l'approfondissement d'une culture personnelle.

Ces deux éléments — formation et revalorisation — sont, pour la Commission, deux aspects d'un même problème : le statut des maîtres de division générale qui devra être révisé dans le sens d'une diminution du nombre d'heures d'enseignement, pour permettre aux maîtres de consacrer le temps nécessaire à des recherches individuelles et collectives, et prévoir l'amélioration des conditions de travail. Dans l'immédiat, le nombre d'heures d'enseignement d'un maître de division générale n'excédera pas 25 heures.

La Commission a, d'autre part, distingué deux aspects du problème :

a) la formation des maîtres de division générale dans le cadre des **nouvelles structures** de l'Ecole vaudoise ;

b) une **solution transitoire**.

a) **Dans le cadre des nouvelles structures.**

Remarques :

La filière « normale » du futur enseignant de division générale serait donc la suivante :

collège jusqu'au certificat d'études ;

gymnase jusqu'aux types ordinaires de bachot, ou au **bachot pédagogique**, dont les exigences seraient sensiblement supérieures à l'actuel diplôme de culture générale ;

institut pédagogique, de niveau universitaire, où pourrait être obtenu en deux ans le **brevet d'enseignement primaire**, et en 4 ans, le **brevet d'enseignement secondaire général**. (Y compris 1 année de stage rétribué.)

L'intérêt de cette solution réside surtout dans la possibilité donnée aux maîtres primaires et secondaires généraux qui auraient les aptitudes requises, d'accéder ensuite, grâce à des cours spéciaux, aux différentes licences ; cette possibilité de promotions est un élément essentiel d'une revalorisation de la profession. Ce projet postule aussi une adaptation des structures universitaires aux conditions de notre époque et l'octroi de bourses suffisantes aux enseignants désireux de se perfectionner.

b) **Solution transitoire**

Les actuels maîtres de classes supérieures ainsi que des maîtres licenciés enseigneront dans la future division générale. Nous pensons que l'actuel brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures doit être reconnu valable dans cette future division ; il y aura cependant lieu de prévoir des cours de perfectionnement en fonction des disciplines que le maître sera appelé à enseigner.

(A suivre)

Voir « Educateur », 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18 et 19.

Courses d'école — Attention !

On nous signale l'état très défectueux, et même dangereux, du chemin conduisant du Bouveret au Lac Tanay : coulées de pierres non stabilisées, troncs d'arbres barrant le chemin. Ce trajet est fortement déconseillé pour les courses d'école.

Achats groupés

Pour que l'action « achats groupés de machines à coudre » puisse aboutir, il faudrait encore 5 inscriptions. Qui s'y intéresse ?

Renseignements et inscriptions : J.-Fr. Ruffetta, Busigny. Tél. (021) 89 13 19.

neuchâtel

SPN — District de Neuchâtel

Mercredi 15 juin 1966, après-midi et soir, excursion en Emmenthal « sur les traces de Jérémias Gotthelf » sous la conduite de M. Rudolf Zellweger, professeur à l'Université, à l'Ecole normale et au Gymnase cantonal de Neuchâtel.

Une circulaire détaillée renseignera encore chaque membre.

Le comité.

Une exposition à ne pas manquer

Le musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds a mis sur pied une exposition des batraciens vivants du canton de Neuchâtel. Notre collègue Willy Lanz, directeur du musée, et ses collaborateurs ont voulu, en plus d'une excellente leçon d'histoire naturelle, lancer un cri d'alarme aux autorités, à la population et à la jeunesse, les appelant à la protection de cette précieuse faune aquatique, dont certaines espèces sont

déjà en voie de disparition, sinon disparues du canton.

L'exposition présente dans de vastes aquariums et terrariums les douze espèces indigènes, soit : la grenouille rousse, la grenouille verte, la rainette, le crapaud commun, le crapaud accoucheur, le crapaud sonneur, la salamandre tachetée, le triton alpestre, le triton crêté, le triton palmé.

On comprendra la gravité de la situation, lorsqu'on saura que les organisateurs ont eu toutes les peines du monde à réaliser une collection complète.

Les causes de la disparition de ces espèces sont multiples : pollution des eaux, comblement des étangs, extension des zones d'habitations, ramassage exagéré par des écoliers, dans le but louable, certes de les étudier.

L'exposition est ouverte au musée d'histoire naturelle, bâtiment des Postes, à deux pas de la gare, du 26 mai au 19 juin. Les visites individuelles peuvent se faire aux heures habituelles d'ouverture du musée, soit tous les jours, sauf le lundi, de 14 h. à 16 h. 30.

Les collègues qui désireraient faire profiter leurs élèves de cette aubaine voudront bien prendre contact avec le musée : (039) 2 32 64.

La visite, commentée au moyen d'enregistrements, dure environ $\frac{3}{4}$ d'heure. Elle peut être suivie d'un film.

Nous félicitons et remercions très chaleureusement nos collègues Willy Lanz et Willy Matthey d'avoir eu l'idée et préparé cette exposition, et encourageons vivement tous les collègues à y conduire leur classe. Le respect de la nature, les impératifs de l'équilibre biologique ne sont pas choses connues et naturelles. Il y a là une véritable éducation à faire.

GB.

Hommage à un ancien instituteur

De la chronique qu'un quotidien du canton consacre chaque semaine à la télévision, nous extrayons cet hommage dû à la plume de notre collègue Freddy Landry.

«... J'étais triste parce que je venais d'assister à l'enterrement de mon vieil instituteur, M. René Moll. Et que je n'osais parler de cette tristesse à haute voix, de peur que les mots restent pris dans la gorge.

Cet instituteur, perdu de vue depuis longtemps, mais jamais oublié, qui était-il, qui m'enseigna il y a bientôt vingt-cinq ans, qui avait enseigné mon père, qui

aurait pu enseigner mon fils ? Car il fut près de cinquante ans durant fidèle à un village, fidèle surtout à sa vocation. Il nous apprit, à ceux qui surent l'écouter, une chose essentielle. Il nous apprit l'objectivité, la lucidité, la probité intellectuelle.

Il nous apprit à juger des hommes et des choses, avec intelligence, non celle des connaissances, mais celle du cœur, par besoin de vérité.»

Notre ancien collègue René Moll, passa toute sa carrière dans le village des Verrières, et était membre de la SPN/VPOD. Merci à F. Landry pour cet hommage émouvant.

GB.

Recrus

Bienvenue à Mme S. Colomb-Rossel, à Mlle Anne Graser, institutrices à St-Blaise, à Mlle Louise Roth, institutrice à St-Sulpice, à M. Claude-André Gentil, instituteur à St-Blaise qui viennent de demander leur entrée à la SPN.

GB.

Congrès de Montreux

Le Département de l'instruction publique a invité par lettre circulaire les commissions scolaires de canton à accorder les congés nécessaires aux titulaires de classes qui désireraient prendre part au congrès de Montreux, les 18 et 19 juin. Les collègues que cela intéresse sont priés de solliciter eux-mêmes le congé auprès de leurs autorités scolaires.

GB.

Gilde de travail — Techniques Freinet Groupe neuchâtelois

L'important n'est pas de savoir,
mais de savoir faire.

Dottrens.

Rencontres de travail :

Vendredi 3 juin : Le travail d'atelier.

Vendredi 17 juin : Le calcul vivant.

Vendredi 1er juillet : Expression artistique libre et projection du film « Peinture fraîche ».

Ces réunions ont lieu à 20 heures, au collège de Serrières.

Invitation cordiale à tous.

genève

Assemblée générale extraordinaire du 25.5.66

J.-J. Maspero, premier président de la nouvelle SPG, dirige avec souplesse les débats de cette 3e assemblée qu'il a fallu convoquer pour enlever le dernier bastion des statuts. Quarante collègues bien décidés à parachever ce qu'ils avaient entrepris, se rendirent à la Brasserie Eaux-Vivienne. La séance se déroula dans une ambiance aussi démocratique, mais plus calme que les deux précédentes. Au cours de ces dernières, la structure de la SPG avait été établie sur les bases solides qu'avait proposées le CC à la suite de 6 séances d'épluchage sérieux. Il a fallu encore 3 assemblées générales pour permettre à chacun de donner son avis et présenter les modifications qui s'imposent dans ce genre d'exercice dialectique. Il faut en effet que la logique interne de l'ensemble soit satisfaite dans l'esprit de chacun, et que cet ensemble puisse s'intégrer

dans la réalité de telle manière que notre organisation corporative soit aussi efficace que possible. Inutile de tirer des plans sur la comète !

La discussion roula sur plusieurs points délicats :

Art. 12. — Le comité central se composera de 15 membres, soit 5 membres désignés annuellement par chacun des 3 comités de section : le président, le vice-président et trois autres. Cette solution rallia la majorité.

Art. 13. — Comité de section — la demande de tout membre désireux d'en faire partie devra parvenir 8 jours après la convocation de l'AG — et non avant la veille du jour de l'élection à midi, comme le proposait le Groupe des six, on ne devine pas pourquoi.

On accepte que la dite convocation communique, outre l'ordre du jour, la liste des candidats présentés par le CC.

Art. 20. — Comptes. — Selon la désir légitime des

six, compte et bilan seront présentés avant l'AG dans notre bulletin. Ils voudraient aussi que le CC établisse chaque année un budget financier et le soumette à l'AG. Sur ce point la discussion montre qu'un budget sérieux, difficile à établir, serait, de plus, parfaitement inutile. Gardons l'essentiel et rejetons sans pitié toute complication administrative. Nous avons d'autres tâches à accomplir. Et faisons confiance au comité, pour le renouvellement duquel les amateurs ne se pressent pas au portillon !

Art. 23. — Séparation des sections (nouveau. — Haulbrechts, trésorier UIGM, qui pense à tout grâce à son esprit de juriste consommé, propose une répartition des fonds de la SPG, selon la convention qu'il a rédigée et qui sera annexée aux statuts, telle quelle. Nous voilà couverts pour l'avenir, en cas de casse. Cette solution est acceptée.

La proposition complémentaire du Groupe des six « d'inclure dans les statuts un article concernant les différentes commissions de travail afin de fixer leurs liens avec les comités de section ou le CC et leurs responsabilités à leur égard », est repoussée, l'art. 10 étant assez explicite puisqu'il mentionne, parmi les 6 organes de la SPG, les dites commissions. La mode des corsets est passée : de la souplesse avant tout, s.v.p. !

Enfin, le projet des statuts, amendé, est adopté dans son ensemble, à l'unanimité, avec entrée en vigueur immédiate.

C'est un succès pour Me André Guinand, notre avocat-conseil, qui a su donner à l'avant-projet du CC, une forme juridique inattaquable. Nous le remercions ici pour l'intérêt et la compréhension qu'il a toujours témoignés aux instituteurs et institutrices de notre canton. De la part d'une personnalité telle que la sienne, cette attitude nous est sensible et mérite notre sincère reconnaissance.

E.F.

Tribune libre...

Les propos du sans-grade

Le prince-régent

Il ne s'agit pas ici d'établir l'inventaire de nos défauts respectifs, mais d'exprimer la nostalgie des qualités qui ne nous ont pas été données.

Il a fallu que je me rende à Crêt-Bérard donner un cours pour que je réalise à quel point l'atmosphère est différente parmi nos collègues vaudois et mes collègues genevois.

Il y a tout d'abord cette bonhomie qui est toute

naturelle chez nos voisins. Cette gentillesse qui remplace notre ironie mordante et trop souvent sarcastique. Il y a aussi cette homogénéité que nous prendrions volontiers, nous autres du bout du lac, pour un manque de personnalité, mais qui provient plutôt d'un défaut que les Vaudois ne possèdent pas aussi intensément que nous : l'individualisme.

Oh ! nous en sommes fiers, de notre individualisme, à Genève. Nous n'en faisons qu'à notre tête ! Et quelle « tronche » nous nous payons... Mais, tonnerre des îles de la Sonde, est-ce que cet individualisme, qui ressemble étrangement à de l'égoïsme, ne nous enfonce pas inexorablement dans notre petit confort, nous empêchant de connaître les forces de la communauté, les joies de l'entraide et l'efficacité de la solidarité ?

L'union fait la force, et pas seulement chez les Belges. Je voudrais dire aujourd'hui combien j'envie la situation d'un régent, d'un régent du Gros-de-Vaud, par exemple. Oh ! bien sûr, il connaît ses peines, ses désillusions. Mais il possède, en plus de ce dont je dispose, d'une part d'un sentiment de solidarité, et d'autre part d'une importance que nous ne connaissons plus.

La solidarité lui permet de se sentir les coudes avec ses collègues alors même qu'il se trouve isolé, parfois pendant longtemps, du reste du corps enseignant.

L'importance du régent vaudois n'est pas due seulement à ses qualités intrinsèques, mais aussi à sa situation au milieu d'une population qui ne demande qu'à le respecter. Evidemment, le régent doit s'imposer. Cela nécessite quelques concessions, une manière de vivre conforme à celle du village. Il participera d'une manière active à l'existence de ce petit morceau du monde dont il deviendra vite le prince (le syndic étant le roi !). Prince-régent... Je l'imagine, avec quelque nostalgie, déambulant à petits pas dans les champs, étant salué par les paysans. Il traverse le village et les enfants enlèvent avec déférence leur casquette : « Bonjour, monsieur le régent ! » Il va boire un verre à l'auberge communale, où l'on parle de choses et d'autres. C'est un sage qui domine les disputes ; il n'a pas pris position en politique, mais il ne s'en désintéresse pas pour autant.

Monsieur le prince-régent, seigneur respecté dans votre petit domaine, vous dominez avec quelle sereine candeur dans une atmosphère que nous vous envions.

Et moi je prétends que si nous sommes les derniers, les tout derniers, à côté du brave balayeur de rue, dans notre honorable république, c'est quand même aussi un tout petit peu de notre faute.

Non ?

Le sans-grade.

Jura bernois

Réunion du comité SPJ élargi

Le Comité central de la SPJ convoque une assemblée préalable à l'assemblée des délégués de la SIB qui aura lieu à Berne le 15 juin, le samedi 11 juin, à Moutier, à l'Hôtel de la Gare, à 15 heures.

L'ordre du jour prévoit une orientation et une discussion des tractandas qui seront soumis aux délégués à Berne. Sont notamment convoqués : les délégués des sections jurassiennes à la SIB ainsi que les présidents de sections, le bureau de l'assemblée des délégués, les traducteurs, le secrétaire central, les instituteurs-députés, les présidents du Comité cantonal et du Comité

directeur, les membres jurassiens du Comité cantonal et le rédacteur à l'« Ecole bernoise ».

Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois

Les délégués des sections de district de la SIB sont convoqués, le mercredi 15 juin, à 9 heures, dans la salle du Grand Conseil, à l'occasion de l'assemblée annuelle. L'ordre du jour est très chargé, puisqu'il ne comprend pas moins de 14 points. En plus des questions administratives habituelles et des rapports traditionnels figurent l'acquisition de maisons pour retraités, un rap-

port sur la nouvelle loi sur la formation du corps enseignant avec des propositions du comité central, et la combinaison éventuelle de l'Ecole bernoise avec la « Schweizerische Lehrerzeitung ».

Le dîner en commun sera pris, comme de coutume, dans la salle des Bourgeois du Casino.

A.F.

Préavis négatif

Vendredi 20 mai s'est tenue à Berne, dans les bureaux du secrétariat de la SIB, une séance qui réunissait les membres de la commission de rédaction de l'« Ecole bernoise ». C'était une des premières fois que cette commission se réunissait, sous la présidence de M. Bänniger, de Liesberg. Le seul point à l'ordre du jour était une discussion et une orientation sur les pourparlers qui ont été engagés par la SIB avec les organes dirigeants de la « Schweizerische Lehrerzeitung » en vue d'une fusion de l'« Ecole bernoise » avec cet organe corporatif suisse.

Les 19 et 26 février, l'« Ecole bernoise » a paru, à titre d'essai, combinée avec la « Schweizerische Lehrerzeitung ». Les lecteurs, notamment jurassiens, qui ont remarqué cette innovation, ont pu constater que la partie française avait été maintenue comme auparavant, mais qu'elle se trouvait simplement noyée dans un peu plus de matière en allemand et dans de plus nombreuses pages d'annonces.

Ainsi donc, une fusion avec la « Schweizerische Lehrerzeitung » n'apporterait pas grandes modifications pour les enseignants du Jura, si ce n'est que la proportion de pages réservées au français pourrait passer de 30 % à 10 %. Les dirigeants de l'organe corporatif helvétique désireraient toutefois, par la fusion avec l'« Ecole bernoise », faire de leur hebdomadaire un journal bilingue, ce qui tendrait à rompre un peu les frontières cantonales.

Mais la raison essentielle des démarches entreprises par la SIB est de nature financière, les journaux à faible tirage voyant leurs frais s'accroître constamment. Toutefois, la solution envisagée à cet effet apparaît assez problématique, car les annonces qui se font habituellement dans l'« Ecole bernoise » pourraient bien diminuer dans une proportion néanmoins difficilement calculable actuellement. De toute façon, une fusion avec la SLZ n'abaisserait pas le prix d'abonnement — lequel est présentement de Fr. 25.—, alors que celui de l'« Ecole bernoise » est de Fr. 21.—. Après avoir examiné les arguments qui militent en faveur de cette fusion et ceux qui s'avèrent défavorables, la majorité des membres de la commission de rédaction de l'« Ecole bernoise », après avoir surtout considéré qu'un pas en arrière serait très difficile à faire après une période d'essai, a décidé de donner un préavis défavorable au Comité cantonal de la SIB qui doit encore présenter toute la question à l'assemblée des délégués. Dans un second vote, la commission s'est prononcée pour une durée d'essais d'un an seulement, le temps de trois ans prévu étant jugé bien trop long, au cas où sa première proposition ne serait pas agréée.

Il appartient maintenant au Comité cantonal de prendre une décision, puis à l'assemblée des délégués. Après, tous les membres pourront encore se prononcer au cours d'une votation générale. L'affaire n'est donc pas encore close...

A. F.

Rapport de la SPJ pour l'année 1965-1966

A la demande de la section de Courtelary, le comité de la SPJ a fait parvenir à chaque section jurassienne une circulaire concernant la suppression du bulletin de Noël ; la majorité des sections a répondu négativement.

Une deuxième importante circulaire a été adressée à toutes les écoles secondaires jurassiennes, invitant celles-ci à encourager les bons élèves à choisir la profession d'enseignant, en passant par les Ecoles normales. Il semble, d'après les résultats des examens de ce printemps, que les désirs de la SPJ n'ont pas eu l'écho escompté, puisque des candidats ayant obtenu une moyenne de 3,5 ont été admis.

Les huit cours organisés par la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire ont obtenu un franc succès puisque 10 participants ont pris part au travail sur métal, à Bienne ; au cours de physique, à Porrentruy, et Matex à Delémont ; 16 à celui de photographie, à Tavannes ; 14 à celui d'école active de Delémont ; 23 à celui de rédaction, à Delémont, 18 à celui de dessin de Delémont et 42 à celui des nombres en couleurs, à Courtelary.

Une conférence des présidents a été convoquée à Moutier pour discuter de la nouvelle loi sur la formation des enseignants. Aucune résolution n'a été votée, car toutes les sections n'avaient pas encore pris position pour ou contre.

Une conférence de presse a également été convoquée à Moutier, afin d'orienter les électeurs jurassiens sur la loi en question.

La SPJ est toujours à la recherche de la formule idéale, permettant de revaloriser la profession d'enseignant.

L'organisation d'une journée d'information sur l'enseignement programmé a dû être renvoyée à cet été.

A.F.

Vers un centenaire

Le comité d'organisation du centenaire de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique et du Technicum cantonal de St-Imier s'est réuni sous la présidence de M. Fernand Dubois, vice-président. Il a rendu hommage à son président, M. Robert Vorpe, décédé récemment. Puis il a passé en revue toute l'organisation du centenaire de l'Ecole qui se déroulera les 8 et 9 septembre prochain. Une exposition de travaux, une revue vivante des principaux événements, un souvenir rappelleront ces mémorables journées auxquelles sont invités tous les anciens élèves. Il est évident que les autorités, les membres du corps enseignant, le personnel du Technicum cantonal de St-Imier participeront à cette manifestation qui s'annonce déjà comme un très grand succès pour St-Imier.

Du 24 au 28 juin, 8e Foire européenne du matériel didactique

Du 24 au 28 juin prochains se tiendra dans les halles de la Foire d'échantillons de Bâle la 8e Didacta, foire européenne du matériel didactique.

La proximité de la cité rhénane du Jura doit inciter de nombreux collègues jurassiens à se rendre à Bâle pour y visiter cette exposition qui présentera les moyens modernes d'enseignement les plus récents. En

effet, la Didacta est une foire qui centralise, tous les deux ans, pour l'Europe et le monde entier, tout ce qui se rapporte à l'enseignement moderne, à l'ensemble des moyens d'enseignement éprouvés et connus destinés à

tous les degrés et à tous les genres d'enseignement, du jardin d'enfants à l'école professionnelle et à l'université, en passant par tous les autres stades intermédiaires.

divers

Echange d'appartements

Institutrice française, domiciliée à Dax (Landes), désire effectuer un échange d'appartements durant les vacances d'été avec collègue de la région lémanique, habitant de préférence une ville.

L'appartement offert comprend quatre pièces avec confort. TV à disposition.

L'appartement désiré devrait offrir la place pour quatre personnes.

Durée de l'échange et dates à convenir.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à J.-M. Bataillard, Chantemerle 19, 1010 Lausanne.

Tél. 32 37 69.

Cours de natation décentralisé pour moniteurs La Sarraz, 18 et 19 juin 1966

Comme chaque année, l'Interassociation suisse pour la natation organise un cours ouvert à toutes les personnes qui s'intéressent à l'enseignement de la natation (moniteurs SFG, chefs éclaireurs ou cadets, instituteurs, normaliens, membres des sociétés de sauvetage, etc.).

Le cours pour la région romande aura lieu à la charmante piscine de La Sarraz les 18 et 19 juin 1966. (Début du cours : 15 heures 20). Cette année, la brasse sera étudiée plus spécialement ainsi que l'apprentissage du plongeon.

Les participants âgés de plus de 18 ans seront indemnisés (frais de déplacement et indemnités de jour et de nuit).

Les personnes s'intéressant à ce cours voudront bien envoyer leur inscription avant le 4 juin à : Mme G. Dufour-Herren, Tunnels 1, 2000 Neuchâtel (038) 4 21 50. Ils recevront alors une circulaire-convocation avec tous les renseignements utiles.

GYMNASIEN

17 ans, aimant la haute montagne et la varape cherche l'occasion de parler français comme pensionnaire dans une famille séjournant à la montagne du 15 juillet au 14 août env.

Offre à : W. Glenck, Thiersteinerrain 125, 4000 Bâle.

Nous désirons placer jeune homme de 17 ans dans une famille d'instituteur romande où il pourrait recevoir des leçons de français.

Durée : 4 à 6 semaines entre le 2 juillet et le 13 août.

Faire offres avec conditions à Ruth Häberli, Steinweg 7, 4142 Münchenstein.

Papeterie St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE
Rue Saint-Laurent 23

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

L'hôtel-pension

Lac d'Oeschinen

s. Kandersteg O. B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. Lits, dortoirs. David Wandfluh-Berger.
Tél. (033) 9 61 19.



Grands et petits, ils
roulent tous sur

ALLEGRO

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a. Montreux

TELEFUNKEN



Laboratoire linguistique

Nous vous invitons cordialement à venir visiter sur place le laboratoire linguistique Telefunken à la foire de livres scolaires Didacta. Nous y mettons à votre disposition deux installations spécialement conçues pour vous démontrer toutes les possibilités d'une nouvelle méthode d'enseignement des langues.

Venez donc nous voir à la foire européenne de livres scolaires Didacta qui se tiendra à Bâle du 24 au 28 juin 1966 (foire d'échantillons, Halle 24, 1^{er} étage).

Représentation générale : Musikvertrieb AG,
Giesshübelstrasse 40, case postale, 8045 Zurich
Tél. (051) 35 99 35

La méthode Cuisenaire au Canada: essais et expériences

Sous ce titre, le Conseil canadien pour la recherche en éducation a fait paraître, en mars 1965, une étude de quelque 250 pages qui relate dans quelles conditions ces essais (ils sont au nombre de cinq) ont été entrepris et ce qu'en pensent les psychologues éminents de ce pays.

Relevons le souci d'objectivité qui anime tous ceux qui ont pris part au débat et ce grand désir de voir clair dans une discipline où l'on tente de repenser simultanément: le matériel, la méthode et le programme.

Notre but n'est pas de parler des cinq expériences dont le rapport fait mention; elles sont très diverses et aussi très discutables. L'une d'entre elles, en revanche, nous paraît sortir du lot par l'esprit scientifique qui l'anime: *c'est l'expérience Cuisenaire en Ontario.*

Celle-ci se propose trois investigations simultanées:

A. Le programme de première année (1 à 10), enseigné par la méthode Cuisenaire et avec le matériel Cuisenaire, peut-il être enseigné aussi par d'autres méthodes et avec un autre matériel?

B. Le programme de mathématiques plus avancé peut-il être enseigné avec succès à des élèves de tous les niveaux d'aptitude? et

C. par des instituteurs inégalement doués.

Le programme avancé comprend: l'addition, la soustraction — la multiplication, la division, les fractions et les égalités que permettent les nombres entiers de 1 à 10.

Par exemple:

$$\begin{array}{lll} a + b = x; & x - a = b; & x - b = a; \\ a + x = c; & x = c - a; & a = c - x; \\ x + b = c; & x = c - b; & b = c - x. \end{array}$$

Il s'agit donc d'une étude portant sur l'enseignement d'un même programme avancé par deux méthodes différentes et à l'aide de deux ensembles différents d'accessoires matériels.

Plan de l'expérience

1. On convient d'un programme minimum qui sera enseigné dans toutes les classes participant à l'expérience et dont le contenu mathématique ne peut différer que par la méthode et la terminologie. Autrement dit, chacun des groupes doit apprendre la même matière que l'autre, mais reste libre de le faire de la façon qui s'adapte le mieux au matériel dont il se sert.

2. 16 classes sont appariées de façon à former deux groupes homogènes de 8 classes chacun. Les élèves, soigneusement choisis en fonction d'un test d'aptitude à apprendre, sont répartis dans les classes en fonction de leur quotient intellectuel, et d'un rapport subjectif de l'institutrice de maternelle (classe enfantine).

3. Les institutrices sont appariées comme les classes en fonction de leurs qualités personnelles d'enseignantes — des années d'expérience — des préférences quant au choix de la méthode (Cuisenaire; non Cuisenaire). Il importe de noter qu'on a eu recours à toutes les institutrices et non seulement aux meilleures.

4. Le temps consacré à l'enseignement des mathématiques est limité à trente minutes par jour et le temps consacré aux autres disciplines n'est en rien diminué.

5. Les huit institutrices Cuisenaire ont reçu comme instruction de ne se servir que du matériel Cuisenaire. Les huit autres ont été laissées libres de se servir du matériel qui leur plairait à l'exclusion d'un matériel structuré (Kern, Stearn, etc.). Beaucoup ont choisi des carreaux de céramique d'un pouce carré (env. 2,5 cm \times 2,5 cm).

Méthode suivie

Chaque groupe eut son chef de file qui jouait le rôle d'animateur. Pendant les premiers mois eurent lieu des réunions hebdomadaires de mise au point du programme, d'adaptation, de discussion, puis les réunions peu à peu s'espacèrent jusqu'à devenir mensuelles.

Trois semaines avant chaque série de tests, toutes les institutrices participantes se réunissaient; elles étaient orientées sur les difficultés qui seraient demandées et on leur donnait quelques échantillons de tests. On tenait à ce que chacun des deux groupes ait la possibilité de réussir aussi bien que l'autre.

Il y eut trois séries de tests accompagnés d'instructions très précises sur la manière de les administrer aux élèves.

Après chaque série de tests, une fois les scores établis, on réunissait les institutrices afin de leur indiquer les points sur lesquels on avait noté une faiblesse générale ou particulière des élèves. Après discussion, on se mettait d'accord sur les méthodes d'enseignement à observer pour corriger les lacunes ainsi décelées. A aucun moment, durant l'année, les institutrices n'ont reçu la moindre indication de la position respective des deux groupes, de crainte que le groupe le plus faible ne se décourage. Les copies des élèves, une fois les scores établis, étaient rendues aux institutrices qui les conservaient pendant trois semaines afin de noter et de redresser les insuffisances des divers élèves.

Programme des tests

Les tests furent confectionnés en fonction de trois critères:

1. L'élève doit se rappeler rapidement et exactement les données numériques de base. (*Mémoire.*)

2. Il doit montrer qu'il les comprend et ne fait pas que les savoir par cœur (compréhension — *raisonnement*).

3. Il doit se rendre compte des *relations* qui existent entre les nombres.

Chaque série était composée de trois parties:

La partie A comprenait 60 à 70 exercices avec réponses à fournir par l'élève.

La partie B se composait de problèmes nécessitant un raisonnement.

La partie C contenait 20 égalités dont l'inconnue occupait des positions différentes.

L'institutrice lisait à voix haute les questions du test afin de compenser l'infériorité en lecture de certains élèves.

Il y eut trois séries de tests fidèles aux conditions énoncées ci-dessus. La première série comprenait les nombres jusqu'à six; la deuxième jusqu'à huit et la troisième jusqu'à dix. Les tests étaient au préalable essayés dans des classes ne participant pas à l'expérience mais qui suivaient un enseignement parallèle, puis retouchés et enfin administrés dans les classes où l'expérience se déroulait.

Un psychologue supervisait les tests avant leur application et deux conseillers corrigeaient les travaux qui étaient identifiés par un chiffre de code.

Evaluation et analyse

En fin d'expérience il restait douze classes (les quatre autres ayant été éliminées parce qu'elles avaient changé d'institutrice en cours d'année) et, environ, quatre cents élèves.

La comparaison des scores moyens des classes Cuisenaire et non-Cuisenaire a permis les deux constatations suivantes :

Les classes non-Cuisenaire-avaient obtenu des scores plus élevés dans la plupart des tests, mais la différence entre les scores ne paraissait pas suffisante pour indiquer une nette supériorité de l'une des méthodes sur l'autre.

Scores moyens et généraux exprimés en points

Tableau 1

| Test | Février | | | Avril | | | | Juin | | | |
|-----------------------------------|---------|-----|------|-------|----|----|-----|------|----|----|----|
| | A | B | C | A | B | C | D | A | B | C | D |
| Score maximum possible. | 170 | 13 | 15 | 56 | 15 | 20 | 100 | 60 | 15 | 20 | 20 |
| Moitié supérieure (QI 100 à 146)* | | | | | | | | | | | |
| Cuisenaire. | 59,5 | 9 | 12 | 50 | 13 | 17 | 97 | 51 | 13 | 18 | 18 |
| Non-Cuisenaire. | 63 | 11 | 13,5 | 52 | 14 | 19 | 95 | 54 | 13 | 17 | 18 |
| Moitié inférieure (QI 65 à 100)* | | | | | | | | | | | |
| Cuisenaire. | 47,5 | 7,5 | 9 | 42 | 11 | 13 | 84 | 43 | 11 | 13 | 15 |
| Non-Cuisenaire. | 50,5 | 8,5 | 10 | 45 | 12 | 15 | 85 | 44 | 12 | 13 | 16 |

* Chaque classe était divisée en deux groupes selon le QI (quotient intellectuel)

Pourcentage des élèves ayant eu des scores de 60% et au dessus

Tableau 2

| Test | Février | | | Avril | | | | Juin | | | |
|--|---------|----|----|-------|----|-----|-----|------|-----|----|----|
| | A | B | C | A | B | C | D | A | B | C | D |
| Score possible | 70 | 13 | 15 | 56 | 15 | 20 | 100 | 60 | 15 | 20 | 20 |
| Moitié supérieure (QI 100 à 146) . . . | | | | | | | | | | | |
| Cuisenaire. | 99% | 82 | 96 | 97 | 93 | 92 | 100 | 100 | 93 | 91 | 94 |
| Non-Cuisenaire. | 99% | 96 | 98 | 100 | 98 | 100 | 99 | 99 | 100 | 96 | 98 |
| Moitié inférieure (QI 65 à 100) | | | | | | | | | | | |
| Cuisenaire. | 73% | 52 | 55 | 75 | 79 | 66 | 85 | 85 | 77 | 67 | 80 |
| Non-Cuisenaire. | 79% | 68 | 66 | 89 | 91 | 80 | 89 | 85 | 95 | 70 | 86 |

Remarquer le pourcentage très élevé de la moitié supérieure (toujours supérieur ou égal à 96%) et le pourcentage très encourageant de la moitié inférieure (jamais inférieur à 52%).

Quelques conclusions :

1. Ni l'une ni l'autre des deux méthodes ne s'est révélée réellement supérieure.
2. Le taux, très faible, des échecs paraît indiquer que

ce programme avancé peut être suivi par la plupart des élèves.

3. Les bons résultats obtenus sont dus aussi à la participation active et à l'intérêt des maîtresses.

4. Les réunions régulières des institutrices au cours de l'année ont constitué une activité précieuse qu'il y aurait avantage à continuer.

5. Les élèves qui travaillaient avec le matériel Cuisenaire paraissent se plaire davantage à leur travail que les élèves se servant des autres matériels.

Limitations

A. L'expérience a été réalisée dans un système scolaire déterminé, possédant des particularités propres. Dans un autre système, les résultats seraient peut-être différents même si la procédure observée était la même.

B. L'expérience a été confinée aux classes d'une seule année et n'a duré qu'un an. Etendue à des classes de plusieurs niveaux et sur une période plus longue, elle aurait pu produire des résultats différents.

C. Le matériel Cuisenaire, bien qu'il paraisse simple, est en réalité hautement spécialisé. Peut-être les institutrices qui s'en sont servies n'ont-elles pas compris toutes ses possibilités et auraient-elle obtenu des résultats très supérieurs après quelques années.

Applications pratiques

Par suite de cette expérience, on a mis au point un nouveau cours de mathématiques pour les classes de première et deuxième.

On se propose aussi de faire son profit de l'utilité démontrée des réunions régulières d'institutrices et d'en faire au moins une par mois.

On veillera à ce que chaque élève ait sur sa table de travail un jeu de matériel concret à l'aide duquel il pourra découvrir par lui-même de nouvelles relations numériques sans que la maîtresse ait à intervenir ; car cette méthode produit une plus grande aptitude à comprendre et à retenir.

Quelques questions-échantillons

Test A (60 à 70 exercices de ce genre)

1. $2 \times 5 =$ 2. $6 + 5 =$ 3. $4/5 \times 15 =$
4. $13 - 8 =$ 5. $1/9 \times 18 =$

Test B (une dizaine de problèmes de ce genre)

1. 2 petites filles se balançaient. 3 sautaient à la corde et 5 jouaient dans le sable. Combien étaient-elles en tout ?
2. 8 enfants vont nager dans l'eau froide. 4 sortent de l'eau. Combien en reste-t-il dans l'eau froide ?
3. Martine reçoit pour sa fête 10 ballons. Les $2/5$ des ballons sont rouges. Combien de ballons sont rouges ?

Test C (20 égalités de ce genre)

1. $9 - 6 + 2 - 3 =$
2. $(3 \times ?) + 1 = 10$
3. $1/10 \times [(2 \times 2) + (2 \times 3)] =$
4. $a + a + b = 9$

Test D

1. $\begin{array}{r} 1 \\ 0 \\ 7 \\ + 2 \\ \hline \end{array}$ 2. Plus grand ou plus petit ?
 $1/2 \times 10$ $2/9 \times 9$
3. Egal ou inégal ? 4. $\begin{array}{r} 7 \\ 7 \\ 3 \\ + 1 \\ \hline \end{array}$
 $1/3 \times 9$ $1/5 \times 10$

Contenu du nouveau programme de première tel qu'il découle de l'expérience relatée ci-dessus. (Classes Cuisenaire et classes traditionnelles) :

Les quatre opérations.

La fraction. — Les facteurs.

Plus grand et plus petit que.

Nombres cardinaux et nombres ordinaux.

Toute cette matière est répartie en 9 alinéas qui précisent de façon très stricte comment et quand telle difficulté sera abordée.

Nous lisons par exemple :

1. Jeu libre avec les réglettes : la première semaine
.....
9. Les facteurs.
.....
11. Les trains de réglettes.
.....
19. Expression, réglette rose.
.....
31. Arrivée de $1/6$.
.....
39. Exercice oral sur les fractions.

D'autres sujets (une quinzaine) permettent aux maîtresses de choisir dans un programme supplémentaire destiné aux élèves forts. Par exemple :

$$(1/3 \times 9) + (1/2 \times 4) = (1/2 \times x ?)$$

Cette expérience nous rassure; elle nous apprend qu'il est possible, avec une méthode traditionnelle, d'enseigner le contenu d'un programme élargi. Il ne s'agit donc pas tant de se servir de tel ou tel matériel, mais bien plutôt d'enseigner plus et mieux en mathématiques.

On peut regretter cependant que l'on se soit limité aux dix premiers nombres; cette limitation a donné une trop grande importance au facteur mémoire. Il est bien possible que ce soit là qu'il faille chercher la raison des pourcentages très élevés. (Tableau II.)

De plus le cadre restreint imposé n'a pas permis au matériel Cuisenaire de déployer toute son efficacité; nous pensons au principe de la distributivité, aux rectangles, aux volumes, aux dynamismes des opérations, à la numération, qui exigent au moins le cadre de la centaine. Il serait faux de penser que ce matériel sort diminué de cette confrontation; dans cette situation particulière il a bien rempli son rôle; rappelons encore qu'il nous permet, par ses qualités polyvalentes, une maîtrise incontestable de maintes lois mathématiques.

B. Beauverd.

La lecture fouillée du mois...

Voici un texte qui avait été étudié au premier cours organisé par la SPV à Crêt-Bérard, il y a 7 ans. Il nous a souvent été redemandé, c'est pourquoi nous le publions en ce mois précédant les vacances.

La « raclette »

Le fromage qu'on était allé, la veille, chercher à la cave éclairait la cuisine, appuyé contre le mur, rond comme une lune pleine. Avant de le choisir, mon père l'avait tâté et soupesé, car il doit être gras pour bien fondre. On le coupait en deux, puis on le présentait au feu de lâtre. Dès qu'il le voyait s'amollir et se gonfler, celui qui en avait la garde le saisissait. J'admirais toujours la façon dont les hommes s'emparaient du fromage ; ils avaient, pour le manier, des gestes rapides et sûrs, de la délicatesse. Son dos rond trouvait sa place dans leur paume gauche bien ouverte, ils l'appuyaient contre leur poitrine ; à l'aide d'un grand couteau, ils raclaient la surface rôtie et la faisaient tomber sur nos assiettes tendues. Chacun son tour. On l'avalait brûlante, avec du pain et des pommes de terre. J'aimais, plus encore que le reste, les religieuses, ces petites croûtes croquantes des bords que les flammes avaient durcies et dorées. Certains les méprisaient et me donnaient les leurs. Ainsi je n'avais pas besoin d'attendre, j'avais toujours quelque chose à manger.

Ensuite, on sortait de la maison. On marchait dans un demi-jour sale, mais nos corps étaient chauds et heureux.

S. Corinna Bille (Théoda).

I. Lire 3 fois au moins le morceau entier.

II. Questions de compréhension.

1. La petite fille qui parle aimait-elle la raclette ? Qu'aimait-elle par-dessus tout ?
2. Quelle qualité doit avoir le fromage à raclette ?
3. Pourquoi faut-il attendre avant d'avoir sa ration ?
4. La raclette est le plat par excellence de quel canton suisse ?
5. Pourquoi doit-elle être avalée brûlante ?
6. A quel moment de la journée cette raclette est-elle mangée ?
7. Chez vous, qui fait les repas ? Et ici ?

III. Vocabulaire.

1. Copie ces mots au cahier : La veille, la veillée, appuyer, il appuie, l'appui, tâter, soupeser, tu soupèses, lâtre, s'amollir, saisir, il saisissait, saisissant, la paume, paumer, l'assiette, la croûte, croustillant, croquant, un demi-jour, le corps.
2. La veille c'est le précédent. Le, c'est le jour suivant. Deux jours plus tard, c'est Deux jours avant, c'est
3. Relève au moins 10 verbes expressifs dans ce morceau.

IV. Associations

1. Mon père l'avait tâté et soupesé — l'acheteuse l'avait tâté et soupesé — ..2.. l'avait tâté et soupesé.
2. Le feu de lâtre — le feu de la forge — le feu ..3..
3. S'emparer du fromage — s'emparer de la bêche — s'emparer ..4..
4. Des gestes rapides et sûrs — des pas rapides et sûrs — ..2.. rapides et sûrs.
5. Son dos rond — son dos pelé — son dos ..4..
6. On l'avalait brûlante — on la servait brûlante — on ..3.. brûlante.
7. Un demi-jour sale — un demi-jour pluvieux — un demi-jour ..2..

V. Si tu aimes ce morceau, essaie de dire pourquoi.

S. Corinna Bille est une femme écrivain romande, résidant en Valais ; connais-tu d'autres écrivains romands ?

VI. Composition.

La fondue — Mon plat préféré — Aujourd'hui, papa fait la cuisine — Un plat brûlé !

Un tirage à part du texte et des exercices I à V peut être obtenu au prix de 10 (dix) centimes l'exemplaire chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet-sur-Lausanne.

FILMS D'ENSEIGNEMENT ET FILMS CULTURELS

Expériences en matière de coproduction européenne, par MM. C. H. Dand, J. A. Harrison et S. I. van Nooten. Collection « L'Education en Europe », Conseil de la coopération culturelle, 1965. 110 pages, illustré. Prix : 6 francs français, ou en d'autres monnaies au taux habituel de conversion pratiqué en librairie. En vente chez Payot, 6, rue Grenus, 1211 Genève.

La coproduction internationale est considérée aujourd'hui comme un moyen normal de satisfaire l'importante demande de films d'enseignement et de films culturels que l'on constate dans tous les pays. Cette publication du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe analyse les méthodes de production et de distribution, évalue les résultats obtenus à ce jour et signale les possibilités offertes par cette forme de coopération internationale, en indiquant également comment les pays européens pourraient apporter une plus ample contribution à de tels projets de coproduction cinématographique.

Une cinquantaine de films, dont la liste figure dans l'ouvrage, ont été réalisés jusqu'ici en coproduction en Europe occidentale. Ils portent sur des sujets de culture générale, comme les peintres paysagistes, l'utilisation moderne des loisirs ou les fêtes de Noël communes aux pays d'Europe occidentale. Les films d'enseignement couvrent des sujets tels que la géographie, les sciences, les langues vivantes et la biologie.

On trouvera dans la publication en question des renseignements techniques complets sur ces films et des détails sur les moyens de se les procurer pour les visionner ou pour les emprunter ainsi que des statistiques des résultats déjà obtenus en ce qui concerne leur distribution.

Ils s'en souviennent



Il y a quelques semaines, vous avez montré à votre classe, dans le microscope stéréoscopique Kern, de quoi se compose une fleur de pommier. Aujourd'hui, vous êtes étonné de constater que vos élèves se souviennent encore de tous les détails. C'est que l'image stéréoscopique qu'ils ont vue de leurs deux yeux reste dans leur mémoire.

C'est pourquoi le microscope stéréoscopique Kern est un moyen extrêmement utile dans l'enseignement des sciences naturelles.

Le grossissement se choisit à volonté entre 7x et 100x. Divers statifs, tables porte-objets et éclairages offrent au microscope stéréoscopique Kern des possibilités d'emploi pratiquement illimitées. L'équipement de base est d'un prix avantageux. Il peut se compléter en tout temps comme on le désire.

Contre envoi du coupon ci-dessous, nous vous remettrons volontiers le prospectus.



Kern & Cie S.A. 5001 Aarau
Usines d'optique et de mécanique
de précision

Veillez m'envoyer s.v.p. le prospectus et le prix courant des microscopes stéréoscopiques Kern.

Nom _____

Profession _____

Adresse _____

Pour vos courses d'école, la région de

Bretaye-sur-Villars

1800-2200 m.

vous offre :

Un panorama magnifique sur les Alpes françaises, valaisannes, vaudoises et la plaine du Rhône. De belles excursions et promenades au Chamossaire, Petit Chamossaire et Lac des Chavonnes. Un jardin alpin et parc à bouquetins. Télésièges des Chavonnes et du Chamossaire.

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye.

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la Ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

GLUNITZ Pierre Tél. (021) 4 41 04

(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Chemin de fer Lausanne-Echallens- Bercher

VOYAGES THOMAS

De nombreuses promenades dans la belle campagne vaudoise.

Billets du dimanche et circulaires toute l'année !

Cars modernes à disposition.

Excursions en tous genres, courses scolaires et sorties gastronomiques.

LAVANCHY SA

**Transports
et voyages internationaux**

LAUSANNE VEVEY MORGES

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés... →

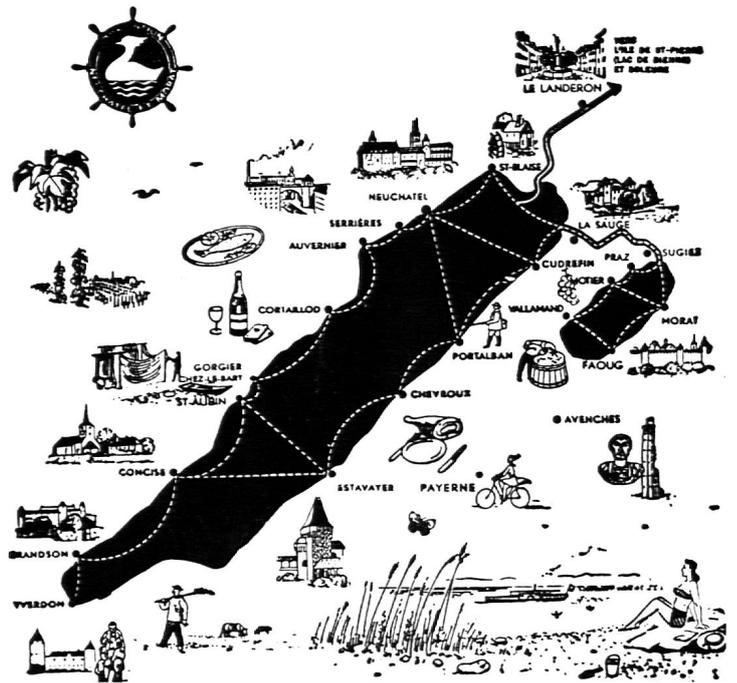
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Biemme et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-La Béroche-Estavayer-Yverdon
- Neuchâtel-Cudrefin-Chevroux
- Neuchâtel-Ile de Saint-Pierre-Bienne (via canal de la Thielle)
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et le tour du lac

Conditions spéciales pour sociétés et écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Votre but de course !

MT-PÈLERIN
900 m.

à 15 minutes
par le funiculaire



LES PLEIADES
1400 m.

à 45 minutes
par train à crémaillère

Tout le Léman est à vos pieds

Places de jeux, buffets-restaurants

Renseignements dans toutes les gares et à la direction : tél. (021 51 29 12 et 51 29 22)

Vue étendue sur les Alpes, le Plateau et le Jura

Champs de narcisses en mai et juin

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télesiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires